

**Département de Science politique  
Université du Québec à Montréal**

**SESSION HIVER 2026**

**POL4451  
POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE L'EUROPE  
OCCIDENTALE \***  
Lundi 09h30 -12h30

Chargé de cours : **Samir BATTISS, PhD.**

**Disponibilité : sur rendez-vous**

Adresse électronique (communication uniquement) : [battiss.samir@uqam.ca](mailto:battiss.samir@uqam.ca)

Remise électronique des travaux : **en ligne sur Moodle**

Remise Physique des travaux : **en séance**

**DESCRIPTIF DU COURS**

Fondements historiques, politiques et socioéconomiques de la politique étrangère des principaux États de l'Europe occidentale. Formulation de la politique étrangère dans les pays étudiés. Sécurité régionale. Structure et fonctionnement de l'Union européenne. Élaboration d'une politique étrangère et de sécurité européenne communes.

## OBJECTIFS DU COURS

Au terme de ce cours, l'étudiant-e sera en mesure de :

- Comparer les cultures stratégiques et les processus décisionnels des « Trois Grands » (France, Allemagne, Royaume-Uni).
- Analyser les tensions entre souveraineté nationale et intégration européenne en matière de défense et de diplomatie.
- Identifier les instruments de l'action extérieure de l'Union européenne (Service européen pour l'action extérieure, PSDC) et leurs limites.
- Développer une pensée critique sur le concept de « Puissance civile » vs « Puissance militaire » appliqué à l'Europe.

## ORGANISATION ET DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Le cours est structuré autour de séances magistrales hebdomadaires visant à exposer la matière théorique, complétées par des études de cas et des discussions basées sur les lectures obligatoires. La participation active des étudiants est encouragée pour lier les concepts théoriques à l'actualité récente de l'intégration européenne.

## EVALUATION

**Prologue - Logique générale des évaluations.** Les évaluations du cours sont conçues de manière progressive et cumulative afin de permettre aux étudiants de développer, étape par étape, les compétences analytiques attendues en science politique. Elles visent à assurer une cohérence entre l'acquisition des notions, la structuration de la réflexion et l'application des acquis à l'analyse d'enjeux liés aux politiques étrangères des pays européens structurant la partie «occidentale » de l'Europe. L'ensemble des évaluations s'inscrit dans une démarche méthodologique claire, inspirée des pratiques universitaires et des exigences propres aux activités d'analyse en science politique.

**Politique des retards (Application automatique)** Par souci d'équité envers le groupe, aucune extension ne sera accordée sans motif officiel (billet médical ou force majeure validée).

- **Pénalité** : Une pénalité de **15 % par jour** de retard (incluant les fins de semaine) s'applique automatiquement.
- **Preuve de dépôt** : Seul l'horodatage du système Moodle fait foi. Les problèmes techniques individuels ne sont pas des motifs d'exception. Il est conseillé d'effectuer le dépôt 30 minutes avant l'échéance.

## EXAMEN # 1- (35 %) - ÉVALUATION DES ACQUIS

Memo (consignes impératives)		
Date et heure d'examen	lieu	Format
23 février 2026	En classe	QCM

Le premier exercice évalué vise à vérifier la maîtrise des notions, concepts et repères fondamentaux abordés dans la première partie du cours. Il permet d'évaluer la compréhension du vocabulaire spécialisé, des mécanismes institutionnels et des cadres analytiques nécessaires à l'analyse de l'intégration européenne. Cet examen constitue une étape essentielle, car il assure que les étudiants disposent des connaissances de base requises pour aborder les exercices subséquents. La réussite de cette évaluation facilite la structuration de la réflexion attendue dans le plan détaillé et le travail final.

### Proposition pour l'Entente d'évaluation :

- Format : QCM sur Moodle, réalisé en classe, notes de cours imprimés uniquement.
- Support : Ordinateur personnel obligatoire (BYOD). L'étudiant est responsable de son matériel (charge et connexion Eduroam).
- Documentation : Notes de cours format papier exclusivement autorisées. Accès Internet et fichiers numériques strictement interdits.

\*\*\*\*\*

*Les évaluations en place porteront uniquement la matière vue en classe et couverte par les lectures qui lui sont associées*

\*\*\*\*\*

## EXAMEN # 2- (35 %) - ÉVALUATION DES APTITUDES A LA RÉFLEXION ET A LA RECHERCHE

<b>Memo (consignes impératives)</b>		
Date et heure de remise	Adresse d'envoi et de dépôt	Format & appellation du fichier
23 février 2026	<b>Remise en ligne Moodle</b>	WORD
	<b>Lors de la séance du jour</b>	POL4451 [sujet #] [nom prénom][exam # 2]

Le deuxième exercice évalué consiste en la réalisation d'un plan détaillé à partir d'une thématique liée au cours. Cet exercice constitue un impératif universitaire fondamental en science politique. Il vise à évaluer la capacité de l'étudiant à formuler une problématique, à organiser un raisonnement analytique et à structurer de manière cohérente les arguments et concepts mobilisés. Le plan détaillé ne doit pas être compris comme un exercice formel isolé, mais comme l'ossature intellectuelle du travail final. Il sert de base méthodologique commune à l'ensemble des formats proposés pour la troisième évaluation. Un plan insuffisamment structuré rendra difficile la production d'une analyse rigoureuse, quel que soit le format final choisi.

**Clause de validité (Double Dépôt) :** La remise des deux formats (papier ET numérique) est requise. La version papier remise en classe constitue l'unique support de correction. **Tout travail téléversé sur Moodle mais non remis physiquement en classe sera considéré comme non reçu (Note : 0)**, sauf motif d'absence validé par le secrétariat.

### EXAMEN # 3 – ÉVALUATION SELON 3 OPTIONS AU CHOIX (30 %) –

Le troisième exercice évalué prend la forme d'un travail final pour lequel trois formats sont proposés. Chaque format permet d'évaluer la capacité de l'étudiant à mobiliser les acquis conceptuels et méthodologiques développés tout au long de la session, mais selon des modalités différentes.

Quel que soit le format retenu, le travail final repose directement sur la qualité du plan détaillé et sur la capacité à intégrer les acquis des évaluations précédentes. Le choix du format doit être effectué en connaissance de cause et en fonction du profil d'apprentissage de l'étudiant.

Mise en garde pédagogique relative au choix du format

Les formats proposés pour le travail final correspondent à des approches analytiques différentes et n'impliquent pas le même type d'effort intellectuel. Il est recommandé aux étudiants de choisir le format le plus adapté à leur style d'apprentissage, à leur niveau de maîtrise des notions vues en classe et à leur capacité à structurer une analyse de manière autonome. Une fois le choix effectué, il ne pourra être modifié.

#### a. Option A – Travail de recherche

<b>Memo (consignes impératives)</b>		
Option A		
Date et heure de remise	Adresse d'envoi	Format & appellation du fichier
20 avril 2026	<b>Remise en ligne Moodle</b>	WORD POL4451 [sujet #] [nom prénom][exam # 3]

Le travail académique classique permet à l'étudiant d'approfondir une analyse structurée à partir du plan détaillé, dans un format conforme aux exigences universitaires traditionnelles. À partir de votre choix de sujet et des retours sur votre plan détaillé, rédaction d'une dissertation analytique (10-12 pages) appliquant un cadre théorique du cours à une politique publique.

- **Remise** : Numérique sur Moodle
- **Date** : Avant 20 avril 2026, 9h30 a.m.
- **Usage de l'IA générative** : **FORTEMENT DÉCOURAGÉ.**

**Exigence spécifique** : Ce travail doit constituer l'aboutissement du Plan détaillé. Il est impératif d'intégrer les corrections et de répondre aux recommandations d'amélioration formulées par l'équipe enseignante lors de la notation du plan. La capacité à prendre en compte la rétroaction sera évaluée.

**Condition stricte** : L'objectif est d'évaluer votre capacité d'analyse critique.

Si un outil d'IA est utilisé (ex: pour la révision linguistique), l'étudiant doit obligatoirement inclure une « **Annexe de déclaration d'usage de l'IA** » (modèle sera disponible sur Moodle) détaillant les outils et les requêtes (prompts) utilisés.

b. Option B – Note politique de synthèse

<b>Memo (consignes impératives)</b>		
Option B		
Date et heure de remise	Adresse d'envoi	Format & appellation du fichier
20 avril 2026	<b>Remise en ligne Moodle</b>	PDF UNIQUEMENT POL4451 [sujet #] [nom prénom][exam # 3]

La note de synthèse ou la mise en situation exige une capacité accrue de sélection de l'information, de structuration concise de l'analyse et de mobilisation rapide des concepts. Ce format correspond à une démarche analytique plus resserrée et peut représenter un défi particulier pour les étudiants moins à l'aise avec les exercices de synthèse. À partir de votre choix de sujet et des retours sur votre plan détaillé, une note politique de synthèse à visée décisionnelle (5-7 pages) vous sera proposée simulant un mandat professionnel, dans le cadre d'un scénario précis.

- **Remise** : Numérique sur Moodle
- **Date** : Avant 20 avril 2026, 9h30 a.m.
- **Usage de l'IA générative** : **STRICTEMENT INTERDIT**. L'exercice évalue la capacité de synthèse et de jugement personnel en situation de contrainte.

**Mise en garde importante** : Ne confondez pas concision et facilité. Cette option est la plus exigeante en termes de posture. Elle s'adresse aux étudiants disposant de la solidité conceptuelle nécessaire pour opérer sans filet académique. Vous ne devez pas disserter, mais opérationnaliser le savoir pour proposer une solution concrète à un décideur. L'exercice requiert de produire un livrable de niveau exécutif (dense, stratégique, orienté vers l'action). Recommandé uniquement aux profils pensant être aptes à la synthèse sous contrainte.

c. Option C- Examen en classe

<b>Memo (consignes impératives)</b>		
Option c		
Date et heure de remise	Adresse d'envoi	Format & appellation du fichier
20 avril 2026 A l'épuisement du temps imparti	<b>Remise en classe</b>	Cahier d'examen UQAM

L'examen en classe, réalisé sous forme de questions à développement, permet quant à lui de démontrer la compréhension globale des contenus du cours, en mobilisant les connaissances et la structure analytique acquises durant la session. Et ce, en classe, sous surveillance.

- **Date** : 20 avril 2026, 09h30 – 12h30 (Local du cours).
- **Modalité** : **en classe sur cahier d'examen, livres fermés** Une partie importante des questions portera sur le cours et une partie portera sur le travail réalisé en plan détaillé (sur le cadre théorique et l'objet choisi).
- **Usage de l'IA générative** : **STRICTEMENT INTERDIT.**
- **Documentation** : Aucun document autorisé.

### ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT — 6 avril 2026

L'Évaluation de l'enseignement de votre cours — telle que prescrite par la réglementation de l'Université — aura lieu, en classe, le 6 avril 2026 lors des 30 dernières minutes de la séance, de 12h 00 à 12h 30

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL

*Sujet à des modifications si les circonstances l'exigent ;  
Les évaluations en place porteront uniquement la matière vue en classe et  
couverte par les lectures associées*

*L'attention des étudiants est attirée le fait que l'approche du présent cours est de manière thématique et non pas selon un calendrier précis. **Cependant les dates et les échéances suivantes sont, une fois convenue conformément aux règlements, impératives soit pour des raisons administratives en lien avec des directives de l'Université***

Date	Échéance	Précisions
<b>12 janvier 2026</b>	Début de session & Premier cours	Présence physique obligatoire.
<b>23 février 2026</b>	<b>Examen # 1 QCM approfondi</b>	Ordinateur requis + Notes papier uniquement
<b>23 février 2026</b>	<b>Examen # 2:</b> Date limite de remise du travail # 2	<b>Double remise obligatoire</b> (Papier en classe + Moodle avant 9h30).
<b>20 avril 2026</b>	<b>Examen # 3 :</b> Date limite de remise ou de passation du travail # 3	Selon l'option choisie.
<b>02 mars 2026 au 06 mars 2026</b>	<b>Semaine de relâche selon le calendrier de l'UQAM</b>	

*Les examens ne traiteront cependant que des connaissances vues en cours et dans les lectures obligatoires transmises au moyen de MOODLE.*

*Le chargé de cours ne donne pas ses notes de cours ou PowerPoint, il encourage cependant les étudiantes / étudiants à partager leurs notes, notamment avec les personnes ayant été absentes ou avec celles qui ne sont pas natives de langue française.*

*Ce ne doit pas cependant les dispenser d'une assiduité sans faille aux cours et dans les lectures.*

\*\*\*\*

## CALENDRIER THÉMATIQUE

### PARTIE INTRODUCTIVE

**Fondamentaux, prémisses et cadre analytique à l'analyse de la politique étrangère et l'action extérieure : existe-t-il des « variants » et des « invariants » en politique étrangère ?**

**Aperçu et enjeux :** Cette séance introductive vise à déconstruire l'objet « politique étrangère » à l'heure de la mondialisation. En s'appuyant sur les travaux d'Alles et Smouts, nous interrogerons la pertinence actuelle du concept : l'État détient-il encore le monopole de l'action extérieure ou assiste-t-on à une dilution de la diplomatie classique face aux nouveaux acteurs transnationaux ?

ALLES, Delphine., et al. 2018. « Chapitre 5. L'État et la diplomatie ». In *Relations internationales. Cours, exercices corrigés, méthodes commentées*, 103-120. Paris : Armand Colin.

SMOUTS, Marie-Claude. 1999. « Que reste-t-il de la politique étrangère ? ». *Pouvoirs*, no 88 : 5-15.

### 1ère PARTIE : ANALYSE COMPARÉE DES POLITIQUES ÉTRANGÈRES

#### THÈME 1 : Politique étrangère de la FRANCE

**Aperçu et enjeux :** Ce module examine la tension permanente entre l'héritage du « consensus gaullo-mitterrandien » et les inflexions récentes. À travers l'analyse de Boniface et Zajec, nous évaluerons si la quête d'indépendance et de rang de la France constitue toujours un dogme structurant ou si la « variable atlantiste » et les contraintes européennes ont normalisé la posture stratégique de Paris

BONIFACE, Pascal. 2018. « Le Gaullo-mitterrandisme, un concept toujours pertinent ». *Revue internationale et stratégique*, no 109(1) : 22-35.

ZAJEC, Olivier. 2021. « La « variable » atlantiste ». In *La France, une puissance contrariée : L'état du monde 2022*, sous la dir. de B. Badie et D. Vidal, 54-63. Paris : La Découverte.

## **THÈME 2 : Politique étrangère du ROYAUME-UNI**

**Aperçu et enjeux :** L'analyse se concentre sur les répercussions stratégiques de la sortie de l'UE pour la diplomatie britannique. En mobilisant les études de Schnapper et Lagane, nous observerons comment Londres tente de redéfinir son statut de puissance globale (*Global Britain*) en dehors du cadre communautaire, tout en gérant le difficile équilibre entre sa relation spéciale avec les États-Unis et ses liens historiques européens.

LAGANE, G. 2010. « La politique étrangère du Royaume-Uni ». *Commentaire*, no 131(3) : 841-845.

SCHNAPPER, Pauline. 2017. « 6. Le Brexit et l'avenir de la politique étrangère britannique ». *Regards croisés sur l'économie*, no 20(1) : 70-77.

## **THÈME 3 : Politique étrangère de l'ALLEMAGNE**

**Aperçu et enjeux :** Nous analysons l'évolution de la « puissance civile » allemande, de l'ère Merkel aux défis contemporains. Les lectures de Schirmann et Stark permettront de comprendre comment la politique intérieure (notamment la montée de l'AfD) et les crises à l'Est forcent Berlin à reconsidérer son modèle traditionnel de retenue diplomatique et ses partenariats stratégiques.

DUBSLAFF, É. et STARK, H. 2024. « La politique étrangère de l'AfD, entre désintégration à l'Ouest et partenariat à l'Est ». *Allemagne d'aujourd'hui*, no 247(1) : 75-87.

SCHIRMANN, S. 2023. « Chapitre 6. L'Allemagne d'Angela Merkel : « la puissance discrète » (2005-2021) ». In *La politique extérieure de l'Allemagne depuis 1945 : la puissance retrouvée*, 181-215. Paris : Armand Colin.

## **THÈME 4 : Politiques étrangères nationales et Action extérieure de l'UE**

**Aperçu et enjeux :** Ce thème explore l'articulation complexe – souvent frictionnelle – entre les souverainetés nationales et l'action extérieure commune. Nous étudierons avec Petiteville et Delivet les mécanismes de coordination pour déterminer si l'eupéanisation des diplomaties renforce l'influence collective ou si elle se heurte à la résistance des intérêts nationaux divergents, notamment dans le cadre de l'élargissement.

PETITEVILLE, F. 2013. « La politique étrangère européenne : entre recherches empiriques, théorisation et essai d'interprétation ». *Politique européenne*, no 39(1) : 202-207.

DELIVET, P. 2024. « Chapitre 6. L'action extérieure et l'élargissement ». In *Les politiques de l'Union européenne*, 325-369. Paris : La Documentation française.

## 2e PARTIE : L'ACTION EXTÉRIEURE DE L'UNION EUROPÉENNE

### THÈME 5 : L'UE et les institutions multilatérales de sécurité

**Aperçu et enjeux** : *L'Union européenne n'agit pas en vase clos; elle doit s'insérer dans une architecture de sécurité dense. Via les textes de Liégeois et Saurugger, nous analyserons la division du travail et la concurrence entre l'UE et les autres organisations (OTAN, OSCE, ONU), en nous demandant si l'UE parvient à s'affirmer comme un acteur de sécurité autonome ou comme un simple complément civil.*

**LIÉGEOIS, Michel.** 2013. « Le rôle des organisations régionales dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales ». In *La sécurité internationale après Lisbonne*, sous la dir. de M. Liégeois et T. Balzacq. Louvain : Presses universitaires de Louvain.

**SAURUGGER, Sabine.** 2010. « Chapitre 12. L'intégration comparée : au-delà du nombrilisme européen ». In *Théories et concepts de l'intégration européenne*, 377-397. Paris : Presses de Sciences Po.

### THÈME 6 : Le cadre institutionnel propre à l'UE

**Aperçu et enjeux** : *Plongée dans la « machinerie » diplomatique bruxelloise. Nous décortiquerons le fonctionnement du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et de la politique de voisinage. L'objectif est de comprendre, à travers Pouponneau et De Ruyt, comment l'UE tente de projeter ses normes et de construire un leadership institutionnel malgré la complexité de ses structures de décision.*

**POUPONNEAU, Florent.** 2017. « Chapitre 11. Diplomatie et politique de voisinage ». In *Études européennes*, sous la dir. de O. Costa et F. Mérand, 425-463. Bruxelles : Bruylant.

**DE RUYT, Jean.** 2014. « Chapitre 4. Politique étrangère et représentation externe ». In *Le leadership dans l'Union européenne*. Louvain : Presses universitaires de Louvain.

### THÈME 7 : Impact du cadre institutionnel sur les politiques nationales

**Aperçu et enjeux** : Nous inversons la perspective pour observer comment « Bruxelles » transforme les administrations nationales. Il s'agit d'analyser, avec Robert et De La Rosa, comment les fonctionnaires et diplomates nationaux construisent l'expertise européenne et défendent leurs positions domestiques au sein des comités, créant une zone grise entre défense de l'intérêt national et socialisation européenne.

**ROBERT, C.** 2016. « Défendre l'intérêt, promouvoir l'influence : les administrations nationales dans la construction de l'expertise européenne ». *Revue française d'administration publique*, no 158(2) : 447-461.

**DE LA ROSA, Stéphane.** 2016. « L'élaboration des positions nationales dans le cadre du semestre européen ». *Revue française d'administration publique*, no 158(2) : 531-543.

## BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

### I. THÉORIE ET ANALYSE DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE (APE)

**Battistella, Dario.** 2019. *Théories des relations internationales*. 6e éd. Paris : Presses de Sciences Po.

**Charillon, Frédéric.** 2021. *Guerres d'influence : Les États à la conquête des esprits*. Paris : Odile Jacob.

**Morin, Jean-Frédéric, et Jonathan Paquin.** 2018. *Foreign Policy Analysis: A Toolbox*. Cham : Palgrave Macmillan. (Manuel de référence méthodologique).

**Védrine, Hubert.** 2021. *Et après ?*. Paris : Fayard.

### II. FRANCE : AUTONOMIE ET PUISSANCE ?

**Charillon, Frédéric.** 2021. *La France dans le monde*. Paris : CNRS Éditions.

**Gomart, Thomas.** 2019. *L'affolement du monde : 10 enjeux géopolitiques*. Paris : Tallandier.

**Kessler, Marie-Françoise.** 2022. *La politique étrangère de la France : De la fin de la guerre froide à aujourd'hui*. Paris : La Documentation française.

**Tertrais, Bruno.** 2020. *Le choc démographique*. Paris : Odile Jacob.

### III. ALLEMAGNE : AVANT ET APRES LE TOURNANT HISTORIQUE (ZEITENWENDE)

**Mauil, Hanns W.** 2018. *Germany's Uncertain Power: Foreign Policy of the Berlin Republic*. London : Palgrave.

**Stark, Hans.** 2023. *L'Allemagne isolée ? La politique étrangère allemande à l'épreuve de la guerre*. Paris : IFRI / Cerfa.

**Stark, Hans.** 2020. *L'Allemagne de Merkel : La fin d'une ère*. Paris : La Documentation française.

#### **IV. ROYAUME-UNI : GLOBAL BRITAIN APRÈS LE BREXIT**

**Hill, Christopher.** 2019. *The Future of British Foreign Policy: Security and Diplomacy in a World after Brexit.* Cambridge : Polity Press.

**Schnapper, Pauline.** 2022. *Le Royaume-Uni après le Brexit.* Paris : Presses de Sciences Po.

**Tournier-Sol, Karine.** 2020. *Le Royaume-Uni à l'épreuve du Brexit.* Paris : Cavalier Bleu.

#### **V. UNION EUROPÉENNE : DIPLOMATIE ET DÉFENSE (PSDC)**

**Duhamel, Olivier, et al. (Fondation Robert Schuman).** 2025. *L'état de l'Union 2025. Rapport Schuman sur l'Europe.* Paris : Lignes de Repères.

**Howorth, Jolyon.** 2014. *Security and Defence Policy in the European Union.* 2e éd. London : Palgrave Macmillan.

**Mérand, Frédéric.** 2021. *Un sociologue à la Commission européenne.* Paris : Presses de Sciences Po.

**Verluisse, Pierre.** 2023. *Géopolitique de l'Europe : De l'Atlantique à l'Oural ?.* Paris : Diploweb.

## **Les procédures à suivre en cas d'absence :**

Pour une absence de cinq jours moins, aucun billet médical n'est requis lorsque :

- Une évaluation était prévue ;
- La présence compte dans l'évaluation.

Dans ces cas, l'étudiant-e doit remplir et transmettre le [formulaire](#) de déclaration d'absence à l'enseignant-e dans les cinq jours ouvrables.

Si ces conditions ne s'appliquent pas, aucune déclaration n'est exigée, mais le rattrapage demeure obligatoire.

Un billet médical est requis pour toute absence de plus de cinq jours lorsqu'une reprise ou une prolongation est demandée.

# CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES  
ET DE MONITORAT POUR  
LES ÉTUDIANT.E.S EN  
SCIENCE POLITIQUE

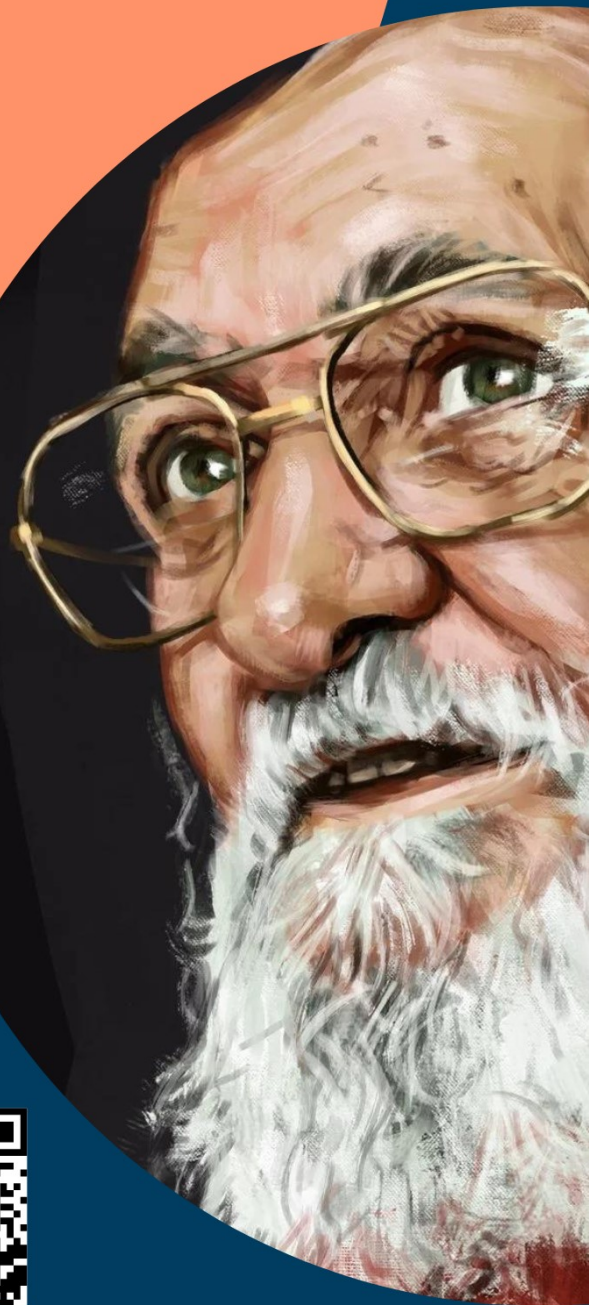
---

LOCAL R-3485

---

DU LUNDI AU JEUDI:  
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire  
Instagram: Centrepaulo  
Youtube: Centre Paulo Freire



## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

**Pour les étudiant.e.s** de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au R-3485 !

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au [politique.cdp.fspd@uqam.ca](mailto:politique.cdp.fspd@uqam.ca)

Aimez notre page Facebook: [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

## SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

<b>Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être</b> De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des services offerts	<a href="https://portailétudiant.uqam.ca/services/">https://portailétudiant.uqam.ca/services/</a>
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	<a href="https://infosphere.uqam.ca/">https://infosphere.uqam.ca/</a>
Politique no 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	<a href="https://instances.uqam.ca/politiques/">https://instances.uqam.ca/politiques/</a>
Politique no 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	

<b>Intégrité académique</b> L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
<b>Site du Règlement 18 de l'UQAM</b>	<a href="https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html">https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html</a>

<b>Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel</b> L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
<b>Sexisme et violences à caractère sexuel</b>	<a href="https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/">https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/</a>
<b>Harcèlement</b>	<a href="https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-l'intervention-en-matiere-de-harcelement/">https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-l'intervention-en-matiere-de-harcelement/</a>

<b>Respect de la liberté académique universitaire</b> Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.	
<b>Liberté académique universitaire</b>	<a href="https://portailétudiant.uqam.ca/liberte-academique/">https://portailétudiant.uqam.ca/liberte-academique/</a>